



## CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra au Préau Olivier Métra situé 2 rue de Verdun 77590 Bois-le-Roi, le :

**Jeudi 3 février 2022 à 20 h 30**

### Ordre du jour

#### Désignation du secrétaire de séance

#### Procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2021

#### Décisions municipales

1. **Administration générale** - Avenant n° 1 à la convention de coopération entre les communes de Bois-le-Roi et de Chartrettes pour le projet d'accès aux soins
2. **Administration générale** - Pacte de gouvernance de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
3. **Administration générale** - Convention de partenariat pour l'accompagnement des dispositifs "Sport-Santé Agents" et Rendez-Vous de la Forme" entre la commune de Bois-le-Roi et la ville de Fontainebleau
4. **Administration générale** - Désignation de nouveaux membres dans les commissions municipales « affaires scolaire et périscolaire », « petite enfance », « sport, culture et vie associative » et « finances »
5. **Administration générale** - Convention constitutive de groupement de commande de dématérialisation des procédures avec le Centre Interdépartemental de gestion Grande couronne
6. **Administration générale** - Modification du périmètre du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne par adhésion des communes de Souppes-Sur-Loing, Chauconin-Neufmontiers et Nantouillet
7. **Administration générale** - Convention d'adhésion au dispositif de Conseil en énergie partagé (CEP) avec le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)
8. **Enfance** - Tarifs des séjours été 2022
9. **Enfance / Petite enfance** - Conventions d'objectif et de financement avec la Caisse d'allocations familiales - Bonus CTG :
  - 9.1 - Enfance - Convention d'objectif et de financement avec la Caisse d'allocations familiales : « Pilotage du projet de territoire, chargé(e) de coopération CTG »
  - 9.2 - Enfance - Avenants aux conventions d'objectif et de financement avec la Caisse d'allocations familiales « Prestation de service ALSH extra-scolaire et périscolaire, bonus territoire CTG »

Bois-le-Roi, le 28 janvier 2022

- 9.3 - Petite enfance - Avenant à la convention d'objectif et de financement avec la Caisse d'allocations familiales « Prestation de service LAEP, bonus territoire CTG »
  - 9.4 - Petite enfance - Avenant à la convention d'objectif et de financement avec la Caisse d'allocations familiales « Prestation de service EAJE, bonus territoire CTG »
- 10. Enfance** - Convention d'objectif et de financement pour l'aide nationale exceptionnelle à l'investissement à l'ALSH avec la Caisse d'allocations familiales
- 11. Petite enfance** - Convention de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la commune de Bois-le-Roi pour la halte-garderie du BB Accueil
- 12. Petite enfance** - Avenant n° 1 à la convention d'objectif et de financement 2020-2022 avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour le lieu d'accueil enfants-parent « La bulle du vendredi »
- 13. Urbanisme** - Prémption de la propriété sise 24, 26 rue Auguste Frot
- 14. Urbanisme** - Mise en place d'une procédure de concertation préalable sur les permis de construire des logements collectifs
- 15. Urbanisme** - Modification du prix d'acquisition par prémption de la propriété sise 39 rue des Grès
- 16. Ressources Humaines** - Mise en place d'une indemnité télétravail
- 17. Ressources Humaines** - Création de postes
- 18. Administration générale** - Indemnités des élus

L'organisation de ce conseil prendra en compte le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,  
David DINTILHAC

